

Le fonctionnement de l'étymologie populaire

Marie-José Reichler-Béguelin, professeur de linguistique française
Leçon inaugurale du 30.4.1993, Université de Neuchâtel

A mon père, Roland Béguelin

Monsieur le Recteur,
Monsieur le Doyen,
Mesdames, Messieurs,

En ce jour d'installation officielle, permettez-moi de penser à ceux dont l'influence a orienté, de façon parfois décisive, le déroulement de ma carrière. Je remercie tout particulièrement Armand Minard, Françoise Bader, Michel Lejeune, qui furent, à Paris, mes maîtres de grammaire comparée, ainsi que Luis Prieto et Daniele Gambarara, auprès de qui j'ai étudié la linguistique générale à Genève. Ma gratitude va aussi à Robert Godel, Georges Redard, Claude Sandoz, Alain Berrendonner, pour la confiance qu'ils m'ont accordée, le savoir qu'ils m'ont transmis et les encouragements qu'ils m'ont prodigués. Que tous ceux qui m'ont apporté leur soutien scientifique, affectif ou institutionnel, trouvent ici l'expression de ma reconnaissance: mes parents et amis; mon mari et mes filles, pour leur patience et leur tolérance; les collègues et les étudiants de l'Université de Neuchâtel, pour la qualité de leur accueil; enfin la délégation jurassienne qui s'est déplacée jusqu'ici, et dont la présence me touche infiniment. Pour terminer ce préambule, permettez-moi de dédier cette leçon inaugurale à mon père, qui, souffrant, ne peut malheureusement pas se trouver parmi nous ce soir.

J'ai choisi d'aborder pour vous le thème de l'étymologie populaire et de ses procédures. La principale raison de ce choix, c'est que le sujet concerne d'une part l'évolution de la langue, d'autre part son fonctionnement à une époque déterminée. Il relève simultanément de ce que les linguistes appellent, depuis Ferdinand de Saussure, le point de vue *diachronique* et le point de vue *synchronique* sur les faits langagiers. En conséquence, il incite à concilier deux positions épistémologiques à la fois disjointes et complémentaires: la perspective historique et la perspective statique ou structurale, qui correspondent aux deux versants de ma formation personnelle en sciences du langage.

Dans la mesure où ses effets sont susceptibles d'être entérinés par l'histoire, l'étymologie populaire est envisageable comme une source de changement dans les langues, changement sémantique ou changement formel, parfois les deux. Mais il est bien connu qu'elle se réalise "en synchronie", c'est-à-dire dans un état de langue donné, compte non tenu de l'histoire de l'idiome concerné. L'étymologie populaire ne vise pas forcément, loin de là, une vérité historique. Elle est l'oeuvre soit de sujets qui "cherchent à écrire l'histoire sans archives", selon la jolie formule de J.-P. Chauveau, soit de sujets qui tentent, tout simplement, d'établir des relations logiques ou dérivationnelles entre les mots de leur langue, tels qu'ils les connaissent, avec les moyens du bord, et sans le concours d'une enquête scientifique.

Revenons à la définition du phénomène: le qualificatif d'"étymologie populaire" est traditionnellement donné au fait de rapprocher, consciemment ou non, deux unités lexicales entre lesquelles il n'existe pas de lien morpho-sémantique historiquement avéré. En français d'aujourd'hui, un tel rapprochement affecte, semble-t-il, les mots

payer et *péage*: le second est souvent ressenti comme un dérivé déverbal, avec le sens de "fait de *payer*, lieu où l'on *paye*", plutôt qu'avec celui de "droit de mettre le *pied*", conformément au sens de l'étymon latin *pedaticum*. D'où une tendance, sensible dans la jeune génération, de prononcer [pEja] et/ou d'écrire *payage*.

Le terme de "populaire", qui contraste en l'occurrence avec "scientifique", n'est évidemment pas innocent: son contenu socio-linguistique se double de connotations dépréciatives, voire méprisantes sous la plume de certains grammairiens. Souvent appelée "fausse" étymologie, l'étymologie populaire est opposée à l'étymologie savante qui, sur la base d'une démarche axiomatisée et d'une documentation aussi exhaustive que possible, prétend établir la filiation historique effective des mots et des significations. Il n'y a pas, relevons-le, d'étymologie "populaire" s'il n'existe pas en parallèle une tradition savante: avant l'instauration de la méthode historique en sciences du langage, l'étymologie populaire se confondait avec l'étymologie tout court.

Il vaut la peine de s'attarder un instant sur la distinction entre étymologie savante et étymologie populaire. S'agit-il véritablement d'un contraste tranché entre, d'un côté, une activité scientifique solide, et, de l'autre, une démarche laxiste, à mettre au compte, comme on l'a fait souvent, d'une "pathologie" langagière? Il est tentant de le croire, étant donné le caractère à première vue arbitraire de certaines spéculations étymologiques naïves. On pense, en particulier, aux bévues et contresens produits par les élèves quand ils entreprennent de justifier les noms propres et certaines appellations techniques. Il peut en résulter des rapprochements lexicaux fantaisistes, dont se nourrissent les recueils de perles et autres "Foires aux cancre":

1. La tour Eiffel doit son nom à ce qu'elle est effilée.
2. Notre pays s'appelait la Gaule, parce que ses habitants allaient à la pêche pour se nourrir.
3. Le pin sylvestre est appelé ainsi parce qu'on le plante le dernier jour de l'année.
4. Encyclopédie: pays des Cyclopes
5. Décadence: danse de dix personnes (rapporté par Charles Bally)

Ces exemples révèlent tous une tentative de percer l'opacité d'un signe en glosant l'inconnu par le connu. Dans 1 et 2, la forme d'un nom propre, en fait immotivé, est justifiée par recours (ou allusion) à la dénomination, plus ou moins homophonique, d'une propriété supposée du *designatum*. Le procédé est, grosso modo, le même dans 3, à ceci près que le mot à expliquer est un adjectif déterminatif: l'élève tente de l'interpréter sémantiquement en supposant une métonymie que Fontanier aurait appelée "du maître ou du patron" à partir de (*saint*) *Sylvestre*¹. Quant à 4 et 5, ils prétendent élucider un signe insolite par le biais d'une analyse en sous-unités, analyse dont la particularité est d'être ici non conventionnelle.

Le résultat hasardeux des rattachements et des segmentations mis en jeu dans de tels exemples doit-il conduire à disqualifier une fois pour toutes l'étymologie populaire? Les choses ne sont pas aussi simples. Ce qui frappe tout de même, par-delà la fantaisie des conjectures, c'est une tentative de justifier le sens du mot problématique à l'aide d'hypothèses d'ordre morpho-sémantique; c'est, de manière plus générale, la quête obstinée d'une rationalité dans l'organisation lexicale. Or, en matière de rattachements lexicaux, l'attribution des labels de "juste, vrai" d'une part, de "faux"

¹ "C'est la désignation d'une chose par le nom de celui qui en a la possession ou l'usage, ou qui est réputé l'avoir sous ses auspices." (Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, réédition Flammarion 1977, p.85).

d'autre part, ne va pas de soi, et pose un problème bien plus délicat qu'il n'y paraît au premier abord.

I. Les limites de l'opposition entre étymologie populaire et étymologie savante

Différentes observations conduisent, sinon à mettre en cause, du moins à relativiser l'opposition entre étymologie populaire et étymologie savante, à l'envisager plus comme un continuum et un terrain d'échanges constants, que comme une dichotomie, une polarisation.

A cette perméabilité de la frontière entre les deux types d'étymologie, une première raison de fond. Le linguiste historien occupe une position épistémologique ambiguë: il est d'abord un sujet maniant sa langue de manière irréfléchie, instinctive, avec ses usages propres et, le cas échéant, ses normes personnelles; mais en même temps, il se veut témoin impartial, étudiant la langue de manière consciente et distancée. Plus que ce n'est le cas dans d'autres sciences, le linguiste est à la fois observateur et observé, juge et partie en quelque sorte. Si l'on n'y prend garde, ces deux positions sont susceptibles d'interférer, à tel point que certains conflits théoriques en viennent à refléter des dissensions d'utilisateurs de la langue, des conflits normatifs autour de l'acceptabilité de telle ou telle structure. Cette difficulté de construire une *science* linguistique à proprement parler concerne au premier chef la pratique étymologique. C'est ainsi que bien des étymologies à prétention savante sont suspectes d'être produites selon des principes assimilables à ceux qui caractérisent l'étymologie populaire, sur la base de spéculations intuitives, sans vérification suffisamment approfondie, en fonction d'*a priori* socio-culturels ou idéologiques.

La seconde raison qui incite à manier prudemment l'opposition savant-populaire tient à l'évolution de la langue, qui parfois entérine les étymologies populaires au point qu'elles en deviennent linguistiquement *vraies*, au plein sens du terme. Tel est le cas du rattachement au radical de *paon* < lat. *pavo*, *pavonis*, du verbe *pavaner* (1611), issu de l'italien dialectal *pavana* < *padovana* "danse de Padoue", rattachement historiquement inexact, mais devenu si vivant en français d'aujourd'hui que le Petit Robert définit le sens de *se pavaner* par allusion directe au comportement de l'oiseau: "marcher avec orgueil, avoir un maintien fier et superbe (comme un paon qui fait la roue)".

Les grammairiens et les lexicographes manifestent dès lors une certaine perplexité devant l'étymologie populaire, enclins qu'ils sont à la réprover, tout en se voyant obligés d'enregistrer ses répercussions dans la langue. Dans son *Traité de stylistique*, où il exprime par ailleurs une vive méfiance à l'égard de l'"instinct étymologique", Charles Bally se résigne ainsi, presque à contre-cœur, à donner "plus de valeur" à l'étymologie populaire qu'à l'étymologie historique: car, dit-il, une "grossière erreur d'étymologie" comme celle qui rattache *ouvrable* à *ouvrir*, "ne peut être simplement ignorée, puisqu'elle est dans la conscience du sujet; en tout cas elle a plus de valeur que la véritable étymologie (*operare* "travailler" [d'où fr. *oeuvrer*]), qui est perdue" (I § 69).

Nous venons de rencontrer deux cas (celui de *pavaner*, et celui d'*ouvrable*) où, manifestement, une "fausse" étymologie est devenue, qu'on le veuille ou non, une réalité concrète, présente à la conscience d'une grande partie des locuteurs francophones. Ce sont, si l'on veut, des cas de "vraies fausses étymologies" (vraies en synchronie, fausses en diachronie).

Cependant, le cas symétrique existe aussi où une "vraie" étymologie présente toutes les caractéristiques de la "fausse" étymologie. En voici un exemple:

6. "Ici *maintenant*." Cours et stages créatifs par le dessin et la peinture. (Ecrit publicitaire)

Le texte 6 a été relevé sur une affiche apposée dans une cité universitaire. Grâce aux ressources de l'italique, son rédacteur suggère une analyse morphologique et étymologique de l'adverbe *maintenant* (*main+tenant*). Or, ce qui est ainsi fourni, c'est bel et bien l'origine authentique de ce mot, issu du latin *manu tenendo*, lui-même gérondif de *manu tenere* qui a donné le verbe fr. *maintenir*. Le sens propre de l'expression *main tenant* était, au départ, "pendant qu'on tient quelque chose dans sa main", d'où l'idée de promptitude et de proximité spatiale: "aussitôt". Depuis le 16^e siècle, *maintenant* "signifie toutefois 'au moment présent' et a perdu tout rapport conscient avec *main*", signale le récent *Dictionnaire historique de la langue française* édité par A. Rey.

Revenons à l'intitulé des stages créatifs de dessin dont il est question dans 6. La perte du lien motivationnel entre *main* et *maintenant* est telle, en français d'aujourd'hui, que la segmentation proposée fait l'effet d'un jeu de mots quelque peu arbitraire, d'un calembour. Par ailleurs, l'analyse du lexème est dictée non par le souci de retrouver son origine historique véritable, mais par celui de suggérer une relation, peu évidente *a priori*, entre une dénomination ("Ici maintenant") et la réalité qu'elle est censée évoquer: les stages de dessin et de peinture sont, en effet, des activités *manuelles*. Le mode de production de cette analyse est typiquement celui de la fausse étymologie, alors même que le résultat coïncide -fortuitement sans doute- avec l'étymologie historiquement garantie. Ainsi existe-t-il aussi, à côté des "vraies fausses étymologies", de "fausses vraies étymologies", c'est-à-dire des étymologies diachroniquement exactes qui donnent pourtant l'irrésistible impression d'être "fausses", parce qu'elles n'appartiennent plus du tout à la conscience linguistique des locuteurs d'une époque donnée, et surtout parce qu'elles sont produites avec des visées persuasives contingentes, sans but scientifique désintéressé.

Citons encore un lieu de décroisement entre les deux formes d'étymologie, à travers un exemple qui illustre parfaitement le problème du statut scientifique, ou de la "valeur", des étymologies populaires. Cet exemple est emprunté à une étude de J.-P. Chauveau sur le gallo, dialecte roman parlé dans l'est de la Bretagne².

Le gallo possède un mot *lione* "liseron" qui connaît deux interprétations:

- Selon l'explication savante, il s'agit d'un emprunt au fr. *liane*, mot hérité du fr. des Antilles, lui-même inspiré par des dialectes de l'ouest de la France.

- Selon l'explication spontanément fournie par un locuteur représentatif du dialecte en question, la plante en question est appelée *lione* "parce que ça se tient", ça se *lie*.

Pour les locuteurs natifs, cette dernière interprétation s'impose bien plus nettement, semble-t-il, que la métaphore permettant d'expliquer une éventuelle acclimatation du fr. *liane* en gallo, avec la différence sémantico-référentielle constatable entre les deux idiomes.

² "Discours étymologiques des locuteurs, des militants, des linguistes: à propos des rapports du gallo et du breton", in Chambon J.-P. et Lüdi G., eds, *Discours étymologiques. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, 47-61.

L'étymologie populaire est donc un recours possible pour le dialectologue ou l'historien qui, rencontrant un mot dont le rattachement est douteux, peut être tenté d'y voir un emprunt externe, cela de manière tout à fait *ad hoc*. Des spécialistes comme J.-P. Chambon et J.-P. Chauveau ont récemment tiré parti de tels cas pour revaloriser l'étymologie populaire, longtemps dédaignée par les partisans d'une approche dite scientifique du vocabulaire. L'appel au sentiment étymologique des locuteurs permet, selon ces deux auteurs, d'éviter de lourdes erreurs aux spécialistes, trop enclins à voir des emprunts à d'autres langues dans des formes que les locuteurs natifs ressentent comme parfaitement intégrées au reste de leur lexique.

A ce point de mon exposé, il convient de rappeler que la linguistique moderne a fondé sa méthode sur la notion centrale de "conscience linguistique des sujets parlants". Le critère de validation des analyses, en même temps que la réalité à modéliser, ce qui reçoit le statut de *donnée concrète* dans cette discipline, c'est tout ce qui est (ou a été) perçu de quelque manière par les locuteurs; l'objet même de la linguistique se confond donc avec la connaissance non théorisée que les locuteurs ont de leur langue. Tel est, du moins, le postulat instauré par F. de Saussure au début de ce siècle. Il a eu pour effet d'inverser la hiérarchie entre savoir savant et savoir intuitif sur la langue, en donnant, durablement, la priorité au "point de vue du sujet parlant" sur celui de l'érudit. Singulière leçon de modestie, mais aussi tâche complexifiée pour le linguiste d'aujourd'hui, mis en demeure de relativiser constamment son propre savoir, et de le mettre à l'épreuve de la conscience des locuteurs!

Pour notre propos, il en découle que si le linguiste entend rendre compte de la compétence lexicale "naturelle" des sujets, il ne peut ignorer les manifestations de l'étymologie populaire. Il doit admettre, au contraire, qu'une étude de la pratique étymologique spontanée puisse être extrêmement instructive, révélatrice des mécanismes cognitifs et des conduites d'appariement morpho-sémantique qui sous-tendent l'activité langagière.

Comment expliquer que la question de l'étymologie populaire ait pourtant pu paraître marginale ou anecdotique, au point de se retrouver si souvent cantonnée en appendice dans les ouvrages de linguistique? Certainement parce que leurs auteurs se sont centrés sur ses *contenus* plutôt que sur ses *procédures*. Or, à propos des exemples 1-5, nous avons vu que sur le plan des explications fournies, l'étymologie populaire est une cible facile: les rapprochements lexicaux qu'elle opère ne tiennent souvent pas la route, et n'ont guère de chance de rallier les suffrages. Aussi l'étymologie populaire a-t-elle été dépeinte, en vertu de ses particularités centrifuges, comme une force qui exerce des ravages, qui abuse l'esprit, qui déforme les mots, bref, "que la saine raison condamne" (Jules Vendryes, *Le Langage*⁴, 1950:214). Si l'on se donne pour objet d'étude, en revanche, les *procédures* de l'étymologie populaire, c'est-à-dire les opérations formelles, sémantiques et cognitives que son exercice présuppose, on découvre non pas l'arbitraire et l'anarchie, mais certaines constantes régulatrices qui déterminent le fonctionnement et l'évolution des langues naturelles. Les pratiques étymologiques non scientifiques, en tant qu'elles reflètent les stratégies logiques et sémiologiques mises en oeuvre par les locuteurs dans l'organisation de leur savoir lexical, méritent donc d'être investiguées avec attention.

Deux aspects de cette vaste question seront plus particulièrement retenus ici: en premier lieu, les conditions de manifestation de l'"instinct" étymologique (selon l'expression -certes un peu désuète- de C. Bally); en second lieu, les procédures formelles spontanément mises en oeuvre dans l'appariement lexical.

II. Conditions de manifestation de l'"instinct" étymologique

Une remarque préalable: on peut très bien se servir des mots d'une langue ou de certaines expressions lexicalisées sans les analyser intégralement, et le fait passe inaperçu dans un grand nombre de situations de communication. C'est le cas notamment en français parlé où ni les mots, ni leurs constituants, ne sont systématiquement séparés les uns des autres par l'intonation.

Prenons un exemple *a contrario*. Selon que je dis à mon interlocuteur "Passe-moi la patte" ou "Passe-moi le torchon", je suis susceptible de provoquer de sa part des réactions différentes. En choisissant, sur l'axe des sélections lexicales, soit un terme régional et familier, soit un terme standard, non marqué, je puis susciter (ou au contraire esquiver) une réaction de connivence, éventuellement un réflexe de censure ou d'incompréhension. Dans tous les cas, mon choix ne passera pas inaperçu. En revanche, quand je me sers du mot *lieutenant*, que j'y découpe ou non les composants morpho-étymologiques *lieu* et *tenant*, cela ne transparaît pas obligatoirement dans mon discours. L'analyse syntagmatique, comme l'a observé à juste titre Luis Prieto, peut demeurer plus ou moins partielle, elle peut même être réalisée de manières divergentes par le locuteur et l'auditeur: l'option choisie restera souvent indétectable, et ne suscitera pas d'incident de communication.

A moins, toutefois, qu'une segmentation graphique non conventionnelle, telle la forme *dore et navant* produite par un élève, ne vienne jouer le rôle de révélateur. En fait, il est intéressant de dresser un inventaire des indices qui manifestent l'activité analytique "spontanée" des sujets parlants. Il faudra la traquer dans des circonstances de communication particulières, souvent plus ou moins accidentelles comme dans l'exemple qui vient d'être donné, ou alors dans les cas de réflexion métalinguistique délibérée. Sans prétendre à l'exhaustivité, je vais inventorier quelques situations où transparaît la conscience étymologique des locuteurs, au sens large du terme.

Voici, pour commencer, quelques manifestations involontaires, saisies à travers des hésitations, des lapsus, des confusions, des déformations morphologiques ou orthographiques (les exemples sont tous authentiques; 7-9 sont des productions orales, 10 est une production écrite):

7. *orticaire...euh urticaire*
8. *des écrevettes*
9. *rénumérer (pour rémunérer)*
10. En cas d'inondation le plan or sec est déclenché.

Dans 7, le locuteur dévoile par son lapsus qu'il a conscience d'un lien étymologique entre *ortie* et *urticaire* (tous deux effectivement issus, en l'occurrence, de lat. *urtica* "ortie"). Dans 8, c'est un mot-valise qui associe deux termes d'origine très différente, mais désignant tous deux des crustacés: *écrevisse*, que les historiens rattachent à la famille de l'all. *Krebs*, et *crevette*, appellation métaphorique reflétant, sous une forme dialectale, le diminutif *chevrette*. La ressemblance formelle de hasard entre les deux mots, associée à leur proximité sémantico-désignative, suffit à expliquer le néologisme de la jeune locutrice. Quant à 9, dû à un adulte, la permutation des consonnes *m* et *n* indique probablement un rattachement étymologique au radical de *énumérer*, *numéro*, etc., du verbe *énumérer* qui dérive en réalité de lat. *munus* "la charge". Enfin, la faute d'orthographe contenue dans 10 révèle une remotivation originale, influencée par son contexte d'occurrence, du sigle ORSEC (abréviation acronymique de l'expression "organisation des secours").

Une autre grande série de faits concerne des rapprochements syntagmatiques plus ou moins fortuits, des répétitions de séquences dans la chaîne linguistique, qui sont de nature à faire prendre conscience d'une étymologie, ou à en formuler l'éventualité:

11. *j'ai mis mon argent de poche dans ma poche - eh tiens c'est drôle - de l'argent pour ma poche*

12. *nomen omen*

Dans 11, l'analyse de la lexie (ou mot composé) *argent de poche* affleure à la conscience, grâce à la répétition fortuite de l'unité *poche* qui joue le rôle de déclencheur. L'antanaclase, la paronomase, les phénomènes de rime ou d'allitération, sont autant de moyens éprouvés pour révéler ou pour suggérer, même fugitivement, une parenté sémantico-étymologique entre les expressions concernées. C'est le cas dans le dicton latin qui figure sous 12: *nomen omen* ("le nom est un présage") - particulièrement approprié à la réflexion menée ici. Un même type formel est exploité dans *songe*, *mensonge*, et les nombreuses équations gnomiques de même structure. Leur efficacité repose sur un principe symbolique selon lequel l'affinité des signifiants serait de nature à cautionner l'affinité des signifiés, et à soutenir une assertion d'identité ou de ressemblance entre les référents évoqués (cf. *infra* ex. 21).

Parmi les activités plus délibérément métalinguistiques, c'est la *définition* qui est en premier lieu concernée. L'étymologie apparaît en effet comme un moyen commode de gloser un mot et de l'expliquer en atteignant, grâce à la révélation de ses parties composantes, les parties composantes de l'idée qu'il signifie³. Le souci d'étayer une définition transparait déjà dans les exemples 1-5; il est manifeste dans les extraits figurant sous 14 et 15, où l'analyse étymologique permet de donner une impulsion décisive à la paraphrase:

14. **L'Événement du jeudi**: Quelle définition donnez-vous de la politesse?

René Girard: Le mot a une double origine. Il vient du grec "polis", la ville. En ce sens, il se rapproche du mot "urbanité" par opposition à rusticité: l'homme poli est l'homme civilisé. C'est l'honnête homme par rapport à l'homme sauvage. Une origine italienne ensuite: politesse vient de "pulitezza", qui veut dire propreté, netteté. Dans ce contexte le mot signifie presque "purifié", et revêt donc un sens religieux. (13-19.2.1992)

15. Rappelons pour mémoire que l'étymologie de *brouillon* est à chercher du côté de *bouilli* et de *brou*, ce qui s'accorde bien avec l'aspect chaotique de ces avant-textes. (*Langages* 69, mars 1983, 8)

Ces exemples montrent de manière intéressante que même dans un discours de linguistique ou de sciences humaines, quand il s'agit de définir un mot, on n'hésite pas à recourir à deux étymologies différentes, parfois difficilement compatibles historiquement. Dans son article cité à la note 3, C. Buridant rappelle d'ailleurs qu'au Moyen Âge, où l'étymologie était une "véritable forme de commentaire et d'argumentation" (p. 48), le cumul des explications apparaissait plus comme une

³ Cf. C. Buridant, "Définition et étymologie dans la lexicographie et la lexicologie médiévales", in Chaurand J. et Mazière F., *La définition*, Paris, Larousse, 1990, 43-59.

stratification enrichissante que comme une contradiction potentielle ou une concurrence intenable.

Auxiliaire de la définition, l'étymologie est aussi convoquée pour servir les objectifs de l'interaction verbale, pour rendre plausible une thèse ou une conception plutôt qu'une autre; elle persuade grâce à un effet quasi magique de dévoilement, dont l'efficacité repose sur l'idée que le sens caché, latent, d'un mot, est plus "vrai" que son sens usuel. Cet effet peut être obtenu même par le biais d'une étymologie calembouresque, comme celle qui figure sous 16 (cf. 6):

16. J'étais un excellent *soi-niant*. (Jacques Salomé)

Sous la plume d'un psychologue, cette analyse inédite, et délibérément ludique du mot *soignant*, permet de soutenir une argumentation qui vise, dans son ensemble, à dénoncer les effets néfastes d'un altruisme excessif chez le thérapeute.

L'effet de dédoublement que permet l'analyse étymologique, la recherche obstinée d'affinités lexicales parfois non légitimées préalablement par la langue, sont un auxiliaire précieux de l'activité littéraire. C'est sans doute Michel Leiris qui a exploité cette veine avec le plus de systématisme. Chez lui en effet, l'étymologie synchronique inspire toute une pratique poétique consistant à gloser les mots, et à les réunir en lexiques, sans aucune prétention à la vérité historique: un de ses recueils porte d'ailleurs le titre significatif de "Mots sans mémoire" (Paris, Gallimard, 1969; voir plus bas les exemples 22 et 26).

Les problèmes d'étymologie et d'organisation du vocabulaire peuvent enfin s'exprimer dans de banales interrogations, où le sujet parlant montre que son savoir lexical est en cours de construction, et qu'il compte sur autrui pour accéder à une *doxa*. Voici encore un exemple authentique:

17. Est-ce que dans *macédoine de fruits* c'est le même mot que le nom du pays?

La préoccupation qui s'exprime ici est de trier entre homonymie et polysémie, et de vérifier l'existence d'une relation logique éventuelle entre deux significations pointant des référents très éloignés l'un de l'autre (un pays, un mets). En l'occurrence, la réponse consistera à élucider la métaphore génératrice d'une situation de polysémie: "On dit *macédoine de fruits* par comparaison, parce que la Macédoine était un Etat composé de peuples très différents".

Voilà les lieux, à vrai dire très divers, où trouve à s'exprimer l'activité étymologique spontanée, et où l'on peut s'attendre à la surprendre. J'en viens à mon dernier point, le plus technique, et dont je ne donnerai ici qu'un aperçu rapide, pour ne pas abuser de la patience des non spécialistes. Il s'agira de montrer, à l'exemple du français, quelques-unes des procédures d'appariement lexical et d'analyse en sous-unités auxquelles recourt de manière privilégiée l'étymologie populaire.

III. Les procédures caractéristiques de l'étymologie populaire

Une première tendance, déjà rencontrée dans un certain nombre d'exemples examinés jusqu'ici, consiste à établir des connexités de signification entre les unités dont les signifiants se ressemblent soit totalement, soit partiellement. Il se trouve que le

français comprend beaucoup d'homophones: comme l'a justement observé C. Bally, les mots y sont dans un relatif isolement morpho-étymologique. Cette situation favorise les conjectures en tout genre. Elle entraîne, sans nul doute, une variation dans l'appréhension des sous-systèmes lexicaux, dont les dictionnaires figent artificiellement l'image, contraints qu'ils sont de lister des entrées discrètes. Ainsi, devant les trois sens du mot *air*:

air (qu'on respire), *air* "allure", *air* "chanson"

combien faut-il poser d'unités lexicales distinctes? La question n'a rien de trivial, et pose de délicats problèmes méthodologiques aux lexicographes. Devant deux formes semblables, assorties de signifiés différents, il peut être difficile, voire arbitraire, de décider une fois pour toutes s'il s'agit d'un seul mot avec deux acceptions (situation de polysémie) ou deux mots différents (situation d'homonymie); cf. l'exemple de *macédoine* évoqué plus haut. Les spécialistes eux-mêmes ne s'entendent pas toujours sur la solution à adopter. Quant aux sujets parlants, chaque fois que l'occasion s'en présente, ils semblent avoir un penchant plus marqué que les érudits pour l'option polysémique.

Prenons un exemple, le cas de *voler* qui s'est, depuis bien longtemps, différencié en deux unités que tous les dictionnaires traitent comme des homonymes:

*voler*₁: se déplacer dans les airs

*voler*₂: dérober

Historiquement, le sens de *voler*₂ découlerait de celui de *voler*₁, par extension d'une acception technique initialement spécifique du vocabulaire de la chasse: "voler une perdrix" se disait du faucon fondant sur sa proie pour la ravir. Il est évident que très peu de francophones connaissent aujourd'hui cette origine. Pourtant, en dépit de la scission des signifiés, et de leur appartenance actuelle à des champs sémantiques tout à fait distincts, les locuteurs restent sensibles à la ressemblance formelle, qui leur semble être un gage de connexité pour les significations (c'est peut-être une manifestation du "besoin d'assimilation" postulé par H. Frei dans sa *Grammaire des fautes*). Les homonymes restent, si l'on peut dire, des candidats à la polysémie, notamment dans la mesure où ils sont disponibles pour les jeux de mots:

18. Elle était légère, et elle volait.

19. *aviateur* = *voleur* (argot)

On en a une preuve dans 18, titre de journal qui joue sur la polysémie de *légère* (sens physique, sens moral) et actualise *simultanément*, par le biais d'une syllepse, les deux sens possibles du signifiant *volait*. De manière analogue, l'argot fait usage du mot *aviateur* au sens de *voleur*: cette fantaisie verbale serait impensable sans la conscience de l'homophonie et de l'identité formelle deux verbes *voler*. Dans le même ordre de faits, le français avancé des jeunes lycéens de Côte d'Ivoire possède un terme [kaOte] "amoureux", dont on ne sait s'il est dérivé de *KO*; *chaos*, *cahot*: sans doute de tous les trois en même temps, par assimilation d'homophones (c'est en tout cas l'avis de S. Lafage⁴, à qui j'emprunte l'exemple, et pour qui il serait parfaitement artificiel de trancher.)

Dans son goût pour la polysémie, l'étymologie spontanée se contente aussi d'une ressemblance phonétique *approximative* entre les signifiants qu'elle rapproche. Prenons le cas de 20:

20. Assumer c'est assommant.

⁴ Dans "L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français?", *Langue française* 90, 1991, 95-105.

Pour un linguiste, il offre l'exemple même d'une *paire minimale*, c'est-à-dire d'un couple de signes que l'opposition d'un seul phonème: [asyme]- [asOme], suffit à distinguer radicalement l'un de l'autre. Dans la pratique spontanée, rapprocher les deux termes en une formule telle que 20 revient, au contraire, à tirer argument de la ressemblance autant et plus que de la dissemblance des deux signifiants. L'attribution de la propriété "être assommant" à l'activité d'"assumer" en hérite un caractère de naturalité, d'une certaine manière elle paraît couler de source. La même analyse vaut pour les "paronomases *in praesentia*" du type 21, qui sont prisées par le style gnomique au point d'être couramment empruntées d'une langue à l'autre:

21. *traduttore traditore*
sôma sêma ("le corps est un tombeau")

La confusion fréquente, dans la langue courante, des doublets paronymiques, c'est-à-dire des mots qui se ressemblent formellement sans être identiques (*collationner /collectionner, sarment /serment*), conduit à la production d'une foule d'à-peu-près, fustigés par la norme quand ils ne sont pas le produit de jeux de langage délibérés (*s'amuser comme des petits fours, prêter le serrement d'hypocrite...*). Sous ces maladresses, autant de manifestations d'une tendance à assimiler les mots qui se ressemblent peu ou prou. Paronomase, mais aussi anagramme, verlan, contrepèterie... Peu importe le type d'analogie formelle entre les signifiants, pourvu que le matériau phonique soit en gros identique. Voici quelques-unes des gloses de Michel Leiris, illustrant *in praesentia* différents cas de figure au plan formel, et montrant jusqu'à quel point de raffinement le principe symbolique sous-jacent à l'étymologie populaire peut être exploité:

22. *baiser = braise* (anagramme)
chèvre revêche (verlan: [SEvR] [R[π]vES])
cauchemar = cache-mort (contrepèterie)
paradis - pure idée (ou: *parodie*) (apophonie vocalique)
haine - une hyène (paronomase)

L'étymologie populaire manifeste d'autres tendances intéressantes qui concernent non plus seulement l'organisation des unités lexicales, mais aussi les *procédés d'analyse syntagmatique*.

D'abord, elle se contente volontiers d'une analyse inachevée du mot ou de la lexie, et admet l'existence de résidus au statut sémiotique douteux. Ainsi le vieux verbe *cafeter* est-il devenu *cafeutrer* sous l'influence de *feutre*, le segment *cal-* restant vraisemblablement ininterprété. Ce procédé est caractéristique de l'acclimatation, souvent partielle, des emprunts (un exemple souvent cité est celui de *choucroute*, emprunté à une forme dialectale de l'all. *Sauerkraut* -où *sauer* signifie *aigre*- et déformé d'après *chou*, sans que la finale *-croute* soit associée à un signifié bien défini).

Ensuite, la conscience linguistique spontanée identifie beaucoup plus nettement les morphèmes lexicaux (les bases, les mots à sens plein) que les morphèmes grammaticaux (préfixes, suffixes, désinences). Elle tend à ignorer ou à ne pas repérer ces derniers, comme s'ils n'avaient pas droit au même statut cognitif que les morphèmes lexicaux (il y aurait là un domaine de faits à explorer).

23. *maisonnette* = *maison où il y a une sonnette* (enfant, 6 ans⁵)

Dans 23, on s'aperçoit ainsi que l'interprétation par un mot-valise composé de deux mots "pleins" est préférée à l'analyse grammaticale usuelle et "correcte" qui voit dans *maisonnette* un dérivé diminutif en *-ette* fait sur *maison*. L'inégalité de traitement des morphèmes lexicaux et des morphèmes grammaticaux est une constante de l'étymologie non savante, qui, devant un mot à expliquer, privilégie l'interprétation par composition plutôt que par dérivation. Cela conduit souvent à expliciter tout un prédicat sous-jacent à un mot donné, selon une procédure typique de l'étymologie ancienne, cratylienne et isidorienne:

- 24. *jeunesse* = *âge où les jeux naissent*
pantalon = *qui pend jusqu'aux talons*
(étymologies en vogue sous Louis XIII)
- 25. *cordonniers* = *qui donnent des cors*
(attribué à Voltaire, cité par Jean Paulhan, ardent défenseur de l'étymologie synchronique)
- 26. *parlement*: *parce qu'on y parle et qu'on y ment*
(cité par Laure Hesbois, *Les jeux de langage*, nouvelle édition, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988)
- 26. *transcendance*: *transe sans danse*.
sangloter - *ôter les sangles*
cimetière - *terre des hommes décimés, hier et avant-hier* (gloses de Michel Leiris)

Une dernière particularité qui mérite d'être relevée, c'est la tendance à justifier le signe par des propriétés externes, à rechercher une motivation naturelle à ses propriétés formelles. De manière générale, il a été observé que les jeunes enfants ont une certaine difficulté à distinguer entre le signe linguistique et la chose désignée: *pain*, *train* sont ainsi considérés comme des "mots longs" par un enfant de 5 ans, "parce qu'une baguette, c'est long", et "parce qu'il y a une locomotive et beaucoup de wagons" (cf. I. Berthoud-Papandropoulou, *La conscience métalinguistique chez l'enfant*, Genève, Imprimerie nationale, 1980). La tendance à refuser l'arbitraire linguistique et à rechercher un lien "naturel" entre forme et sens du mot persiste ultérieurement, et se traduit soit dans une propension à l'explication onomatopéique des signes, soit dans certains phénomènes de mimologie. Comme exemple, je citerai le cas de l'adverbe *compendieusement*, qui veut dire "en résumé", et qui a été parfois utilisé avec le sens contraire de "en détail, avec abondance": ce changement de sens, fustigé par Littré, est attribuable à la *longueur* du mot, qui tend à influencer directement ses propriétés sémantico-référentielles, au mépris de la signification héritée conventionnelle.

Conclusion

Toutes ces stratégies d'appariement ou d'analyse, que j'ai recensées rapidement et sans les épuiser, reflètent le souci de détecter une logique (ou une symbolique) sous-jacente à l'organisation du vocabulaire. Au besoin, les sujets la construisent de leur propre initiative, fût-ce au prix de tâtonnements et d'hypothèses erronées. Les inventaires lexicaux ont la propriété remarquable d'être en constant renouvellement, et impossibles à maîtriser dans leur totalité, par le profane comme par le savant. Devant

⁵ Cité par C. Bonnet, "Définitions et conscience du signe chez l'enfant", *Revue Suisse de psychologie pure et appliquée* 45 (1/2), 1986, 29-53.

le vocabulaire d'une langue, constitué de milliers de signes, les sujets parlants, mais aussi les dialectologues ou les lexicographes, se trouvent dans la même situation que l'observateur des objets du monde sensible, en quête d'homologies et d'associations, de taxinomies qui soient à la fois "naturelles" et opératoires en fonction de certains objectifs pratiques. Mais la tâche de classification est rendue aléatoire par le fait que l'inventaire des objets n'est pas clos, que la découverte d'un objet nouveau conduit à réviser la connaissance qu'on a de l'ensemble, enfin que même en imposant au corpus une clôture artificielle, le système cognitif humain connaît des limitations: les représentations d'objets ne sont pas toutes mobilisables dans notre mémoire active pour être traitées simultanément par l'intellect. Dès lors, le savoir lexical spontanément exprimé par le locuteur sera forcément instable, dépendant d'une érudition évolutive, et de contenus mémoriels qui, dans une circonstance donnée, sont inégalement saillants. Une meilleure compréhension des configurations et des appariements, même fugitifs, auxquels procèdent les sujets, permettra seule de construire un modèle plausible du comportement langagier, tenant compte des possibilités d'erreurs et d'accidents de performance. C'est pourquoi il faut souhaiter l'élaboration d'une pragmatique des opérations de motivation et de remotivation des unités lexicales, qui alimentera utilement les recherches sur l'accès au lexique actuellement menées en psycholinguistique et en intelligence artificielle.

Tout en essayant de montrer l'actualité d'un sujet à la fois traditionnel et quelque peu marginalisé, j'espère avoir donné un aperçu, au cours de cet exposé, des dilemmes qui se posent au spécialiste de linguistique française. Quelle est au juste sa fonction? Est-elle de redresser les erreurs d'analyse des sujets parlants en fournissant les "vraies" étymologies, garanties historiquement? Est-elle, au contraire, de chercher à comprendre ce qui fait la spécificité de l'étymologie populaire, et d'en dégager la logique propre? Les deux tâches, sans nul doute, ne s'excluent pas l'une l'autre, même si j'ai, ce soir, plutôt illustré la seconde.